



## L'AMI DE LA NATURE MIDI-TOULOUSAIN

<http://www.le-pic.org/an>

Bulletin de liaison de la section Midi Toulousain de l'UTAN : n° 64 – 1<sup>er</sup> trimestre 2017

### **Sommaire**

Mot de la Présidente

Activités du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre



**Mot de la Présidente :** Une nouvelle année qui a bien commencé pour les AN de Midi-Toulousain, puisque nous poursuivons notre chemin, dans l'espoir d'une relève en germe.

J'en profite pour renouveler mes remerciements les plus vifs à vous tous qui nous avez si fortement soutenus. Philippe et moi, avons été très sensibles aux marques d'amitié qui nous ont été témoignées. Merci pour les fleurs, pour le chocolat, pour tout.

Oui les AN sont encore debout. L'interrogation d'une de nos adhérentes : « que nous apporte la Fédération ? » m'a interpellée : Bien sûr, nous sommes aidés quand nous voulons faire une formation. Mais, c'est surtout la portée nationale et internationale que nous pouvons retenir. Le fait que c'est la totalité des adhérents qui représente une force et que c'est cette force qui peut aussi s'exprimer, notamment par le biais de notre représentation au Parlement Européen.

Les fédérations nationales se réunissent annuellement comme le font nos comités directeurs à la Fédération ou à nos comités de région et plus près de nous, nos comités de section.

A ces conférences se dessine la politique des Amis de la Nature, celle qui ressort à travers les différentes activités faites par les sections (ou régions) des Fédérations (15 Fédérations, 15 pays, étaient représentés à la dernière conférence annuelle)

Dans la revue nationale du 1<sup>er</sup> trimestre, certaines activités ressortent qui sont communes à toutes les Fédérations. Si l'on y repense, cela fait beaucoup de monde qui ont des activités communes, des buts communs et les diverses sections qui font des activités concrètes au titre de la solidarité.

Qu'est ce que la solidarité chez les AN ? Un exemple : certaines sections ou des adhérents individuellement, versent des sommes sur un compte intitulé Solidarité tenu par la Fédération. Ce peut être des excédents pour les sections qui font des bénéfiques ou des activités organisées dans ce but.

Pour 2016, ce sont les Amis de la Nature Maliens qui ont perçu 3000 € de la part de la France pour le projet de maraichage par les femmes d'un village africain nommé Finkolo (voir article dans la revue nationale du 1<sup>er</sup> trimestre 2017)

Je ne saurai parler des milliers d'heures consacrées par des multiples bénévoles. Ils s'activent dans les diverses sections pour faire fonctionner des chalets, les maintenir en l'état, faire en sorte qu'ils soient opérationnels pour accueillir les personnes, adhérentes ou pas, qui bénéficient grâce à leur générosité des séjours à des prix accessibles. Tous ces anonymes qui consacrent du temps pour notre bien à tous, sans grands discours, avec tellement de conviction et de chaleur ! Eux contribuent à leur façon à cette solidarité.

Un autre exemple de solidarité : ceux qui collectent des bouchons dont la vente est reversée au compte Solidarité.

L'intérêt des sections est de faire savoir ce que nous pratiquons et de le faire remonter à la Fédération qui à son tour, peut le présenter à l'Internationale. Ainsi la Fédération internationale peut prendre sa dimension et sa légitimité.

Dans notre association, ce n'est pas le sommet qui dicte ses lois, mais la base qui peut faire remonter son désir de solidarité, de lutte contre les injustices, de respect de l'environnement, du climat...toutes sortes de revendications propres à contribuer au bien être et à la santé physique et morale de l'Etre Humain dans sa totalité.

Ce qui pourrait être rêve ou utopie peut devenir réalité dans la paix et la solidarité.

C'est ce challenge qui nous est proposé.

Ce n'est pas le Mouvement qui nous fait vivre, c'est nous qui lui donnons la vie.

Lucette Aversenq

### **ACTIVITES DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE :**

Elles ont été réduites à leur plus simple expression, la santé des uns et des autres réduisent les propositions. La journée proposée du 22 Mars, n'ayant rencontré qu'un très petit nombre de participants, a été remplacée par la visite du marché aux fleurs de Castanet. Quatre participants s'y sont retrouvés.

### **ACTIVITES DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE :**

22,23 Avril : Nous proposons un weekend dans le Lot. Est-ce la contrainte des élections ? Seules, 5 personnes se sont manifestées. Nous reportons ce weekend à Octobre ou Novembre. Les personnes inscrites se retrouveront à Pyrénées 2000 pour un bol d'air en montagne. Un projet de weekend à Cazals chez nos amies Denise et Danièle est à l'étude.

26 Avril : Comité de section.

29 Avril : Danielle B. nous propose une matinée de randonnée à Mervilla suivie d'un pique nique partagé chez elle.

13 au 20 Mai : Canal du Midi. Le séjour partira du Port du Ségala dans l'Aude (1<sup>er</sup> Port après le Seuil de Naurouze) et se terminera à Trèbes.

Nous séjournerons au Camping Municipal de Montolieu d'où nous circulerons en étoile. Chaque parcours sera de 15 kms environ. Une voiture suivra pour accueillir les marcheurs qui souhaiteraient écourter la balade. Une visite de villages environnants est prévue ensuite, avant de regagner le camping où nous partagerons les repas comme à l'accoutumée.

Le Mercredi sera consacré au repos et à la visite de la Cité de Carcassonne. Nous serons heureux d'accueillir ceux qui ne souhaitent pas marcher mais voudraient nous rejoindre pour une journée.

Nous sommes actuellement 11 inscrits, il reste une place si quelqu'un veut se joindre à nous.



14 Mai : Pour ceux qui ne peuvent se joindre à nous mais qui veulent quand même marcher, la Maison de l'Espoir organise un rallye pédestre à Toulouse, départ entre 9 h 30 et 10 h 30 au n° 51 de la rue des Paradoux. Chantal Torrecillos tél : 06 81 35 03 50 peut être contactée pour plus de renseignements.

3, 4,5 Juin : La section de Nantes fête ses 80 ans. Nous vous avons envoyé l'invitation qu'elle nous a adressée.

10 au 17 Juin : Voyage en Bosnie organisé par nos amis Italiens, G.I.A.N. Vous reporter au message adressé le 5 Avril par notre Présidente Nationale.

18 Juin : Rando musique au Moulin de la Laurède.

### **RAPPELS :**

Séjour en Auvergne du 8 au 15 Juillet : nous sommes 17 inscrits, il reste éventuellement 3 places.

Séjour à Collonges la Rouge du 8 au 15 Septembre : nous sommes 8 inscrits, 2 personnes ne sont pas sûres de pouvoir venir, il reste donc 2 places certaines peut-être 4.

**ET ENFIN EN CETTE PERIODE ELECTORALE**, ne résistons pas au plaisir de relire l'Engagement Concret des Amis de la Nature dans la Société Actuelle, élaboré lors du Congrès National d'Artigues en 2004 et toujours tellement actuel.  
Ci-après une copie.

### **L'engagement concret des Amis de la Nature dans la société actuelle**

- L'engagement des Amis de la Nature intervient d'abord sur les sujets auxquels nous sommes confrontés en tant qu'association : loisirs, protection et défense de l'environnement, gestion d'installations, contraintes sur les encadrements d'activités ...
- Ils ont également un rôle à jouer dans le domaine social, laissant toutefois aux syndicats, partis politiques élus...le soin de traiter des revendications sociales.

Nous demandons à chaque Ami de la Nature :

- d'être **Responsable** au sein de l'association et de porter haut et fort les positions prises en section par rapport à notre vie associative ;
- d'être **Citoyen** dans la cité à titre personnel en vivant son environnement local, en participant, dans la mesure de ses disponibilités, à la vie sociale et politique du pays, dans le respect des autres et de la laïcité.

Les adhérents doivent être particulièrement attentifs à respecter les limites qu'ils se sont volontairement assignés dans les différents cadres où ils évoluent.

Un nouvel adhérent peut venir vers les Amis de la Nature dans le but de pratiquer la randonnée, un sport de pleine nature ou toute autre activité proposée par notre association.. Mais il doit découvrir ensuite l'engagement de la vie associative, une garantie d'écoute, de réflexion, de discussion.

Devant l'évolution de la société, les Amis de la Nature se trouvent confrontés à une réalité qui leur impose la réflexion : Comment peut se vivre notre idéal plus que centenaire par l'engagement concret dans la société actuelle ?

La réflexion est menée sur trois points :

1. La société actuelle
2. Le concret des Amis de la Nature
3. L'engagement

Ces trois axes sont indissociables et sont vecteurs d'énergie de notre vie d'adhérent Amis de la nature

#### **1) La société actuelle :**

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous constatons :

- La dégradation du tissu social, le développement de l'individualisme, le renfermement sur soi, la montée de la solitude, l'élargissement du fossé entre les couches sociales.
- La résurgence des extrémismes risquant de mettre la démocratie en danger.
- Des carences dans les domaines de protection de l'environnement et du cadre de vie.

Si nous voulons être des acteurs dans la société d'aujourd'hui, nous devons :

- Etre attentifs à trouver notre juste place afin d'y développer et mettre en pratique les objectifs énumérés dans nos statuts.
- Rester vigilants et réactifs à l'émergence des difficultés diverses sur lesquelles nous pouvons nous investir efficacement dans le cadre de nos statuts :
  - la condition humaine : être à l'écoute, aller vers les autres, ouvrir nos activités, accueillir dans nos sections et nos installations ;
  - les catastrophes naturelles en tous lieux : inondations, marées noires, sécheresse, incendies...

#### **2) Le concret des A.N. :**

Pour préserver son avenir, il bien connaître son histoire et son environnement. Aussi l'UTAN doit, dans une société en mouvement (évolution vers l'Europe, dégradation de la situation internationale...)

- Favoriser :
  - l'information interne pour les adhérents, les sympathisants et l'information externe vers les médias et associations amies, partenaires.
  - La formation : sur l'origine, l'histoire et les prises de position qui sont les nôtres, dans le cadre de débats organisés à tous les niveaux de notre mouvement.
- Mettre en valeur la « différence » qui fait la richesse de nos loisirs par une explication permanente, par un comportement en harmonie avec cette différence.
- Gérer bénévolement des installations (maisons, terrains de camping...) pour offrir des hébergements de vacances à prix accessibles à tous. Faire connaître ces propositions et la part d'engagement de nos membres qui permet de les offrir.
- Animer des réseaux rassemblant les adhérents sur des actions innovantes :
  - formation d'accompagnateurs de randonnées de différents niveaux ;
  - stages d'éducation à l'environnement ;
  - vélo routes, voies vertes ;
  - collectes de bouchons...etc.
- Mettre en place et pérenniser des projets tels que des chantiers « jeunes » en France et à l'étranger sur des thèmes porteurs ;
  - - réhabilitation d'un site ;
  - - intervention dans des zones fragiles (reboisement, lutte contre la désertification,...etc.
- Participer à des forums, des salons, des colloques, des conférences...liés à nos centres d'intérêt ;
- Etre acteurs de la sensibilisation au respect du cadre de vie ;
  - Par le recours à des modes de vie plus respectueux de l'environnement ;
  - Par la pratique du tourisme doux et en développant, auprès de notre entourage, le bien-fondé de nos comportements.
  - Par l'utilisation d'énergies moins polluantes, en particulier dans le domaine des transports ;
- Communiquer par :
  - la rédaction d'un journal et la réalisation de dossiers sur différents thème d'actualité
  - la diffusion des documents spécifiques sur notre mouvement
  - l'alimentation de notre site Internet des pages spécifiques des sections
  - la création et le maintien de l'information du public au travers des médias
- Développer à tous les niveaux l'ouverture vers les autres :
  - rencontres inter-sections
  - jumelages
  - échanges internationaux
  - partenariats associatifs
  - accueil, à des conditions privilégiées, de personnes en difficulté.

### 3) L'engagement :

L'engagement du mouvement « AMIS DE LA NATURE » dans la société actuelle doit passer par sa participation concrète à des discussions et à des actions menées pour la défense des citoyens et de la cité, conformément aux valeurs qu'il a toujours défendues :

- démocratie
- laïcité
- pacifisme et internationalisme
- refus de toute forme de racisme et xénophobie
- solidarité
- égalité sociale
- défense du cadre de vie

Tout Ami de la Nature, en sa qualité de citoyen, peut entreprendre une action personnelle. Mais, de par son appartenance à des structures locales, nationales, le « citoyen » Ami de la Nature peut et doit militer pour la mise en œuvre des moyens susceptibles de rendre légitimes et de faire aboutir des actions définies en commun ;

Lorsque les actions sont menées conjointement avec d'autres associations, il est essentiel de préserver notre identité en restant dans le cadre des objectifs définis dans nos statuts.

Cette conception de l'**Engagement concret des Amis de la Nature** permet à notre mouvement de s'ouvrir vers la société et de devenir ainsi une force de proposition pour se faire entendre auprès des pouvoirs publics et des responsables politiques.

#### En conclusion :

Afin de développer et de pérenniser le mouvement « Ami de la Nature », son idéal, son patrimoine, nous devons avoir la volonté de mettre en pratique les différentes orientations en accord avec les valeurs fondamentales qui font la richesse de notre mouvement.